

# FICHE D'ÉLÈVE UTILISANT UNE LIGNE RÉGULIÈRE TRANSDÔME

(pour prétendre obtenir un transport subventionné, l'élève devra remettre obligatoirement cette fiche dûment complétée au transporteur dans les 5 jours suivant sa diffusion)

## Identité de l'élève

Nom de l'élève

Prénom  Date de naissance

Adresse (rue, hameau, village, lieu-dit) .....

Code postal  Commune

## Responsable légal de l'élève

Nom

Prénom  Date de naissance

n° téléphone

Adresse (rue, hameau, village, lieu-dit) .....

Code postal  Commune

## Scolarité 2012 / 2013

Nom de l'Établissement .....

Adresse .....

Code postal  Commune

Section .....

Classe suivie .....

Langues vivantes étudiées :  
1<sup>ère</sup> langue .....

2<sup>ème</sup> langue .....

Régime de l'élève :  
Externe   
Demi - pensionnaire   
Interne

Cachet de l'Établissement scolaire	Date et signature du Chef d'Établissement attestant l'exactitude des renseignements fournis  Le .....
---------------------------------------	--

## Service de transport

Nom de l'entreprise de transport : .....

Origine trajet : .....

Destination trajet : .....

Journées d'utilisation :  
 lun  mar  mer  jeu  ven  sam

Début d'utilisation du service le

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus et m'engage à une utilisation du service par l'élève pour toute l'année scolaire  
À .....  
le .....

Signature du représentant légal ou de l'élève majeur

Vous trouverez, au verso de cette fiche, les modalités d'inscription au service de transport scolaire sur ligne régulière Transdôme.



PUY-DE-DÔME  
CONSEIL GÉNÉRAL  
DU PUY-DE-DÔME ET DES HAMMES

## MODALITES D'INSCRIPTION SUR LE RESEAU TRANSDÔME

-----

- ⇒ La fiche d'inscription est disponible soit au siège social de l'entreprise de transport exploitant la ligne, soit le premier jour en montant dans le car en la demandant au chauffeur.
  - ⇒ Remplir la fiche précisément et la faire compléter par l'établissement scolaire.
  - ⇒ Redonner la fiche complétée par la famille et par l'établissement scolaire directement au chauffeur ou l'envoyer à l'entreprise, accompagnée d'une photo.
  - ⇒ En échange de la carte, verser à l'entreprise la participation familiale pour les élèves demi-pensionnaires fixée à 136 €/an, effectuer le paiement soit en 1 fois, soit en 2 fois.
- |                                |           |              |
|--------------------------------|-----------|--------------|
| ⇒ Elèves pensionnaires         | 2 trajets | 27,20 €/an   |
| ⇒ Elèves pensionnaires         | 4 trajets | 54,40 €/an   |
| ⇒ Etudiants pensionnaires      | 2 trajets | 54,40 €/an   |
| ⇒ Etudiants pensionnaires      | 4 trajets | 108,80 €/an  |
| ⇒ Etudiants demi-pensionnaires |           | 25,20 €/mois |
| ⇒ Elèves non-subventionnés     |           | 450 €/an     |

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service instructeur :

Conseil général du Puy-de-Dôme  
Direction des Déplacements  
24, rue Saint-Esprit  
63033 CLERMONT FERRAND Cédex 1  
Tél. : 04.73.42.24.92